

**2020**

# **Doctrine de mise en œuvre du Système d'Information NUmérique Standardisé (SINUS)**



## Sommaire

Présentation du dispositif SINUS.....	4
Principe de fonctionnement : .....	4
Complément et consultation des données par les autres services : .....	4
Validation des identités : .....	4
Les services utilisateurs : .....	5
Seuil de déclenchement de SINUS : .....	5
Equipement en matériel : .....	5
Doctrine SINUS.....	6
Principe général de mise en œuvre du système SINUS : .....	6
Cas particulier des victimes nécessitant une évacuation avant activation de SINUS.....	7
Victime se présentant directement dans un établissement de soin : .....	7
Procédure de mise en œuvre .....	8
SINUS au quotidien .....	8
Tâches CTA- CODIS .....	8
Tâches CDG ARCSINUS.....	8
Tâches CA désigné .....	8
Tâches des CA VSAV .....	9
SINUS PMA.....	10
Particularités opérationnelles : .....	10
Schéma de principe : .....	10
Tâches CDG CODIS.....	10
Tâches officier ramassage .....	10
Tâches CDG PMA .....	10
Tâches CDG ARCSINUS entrée PMA (chasuble blanche : OFFICIER ARCSINUS) .....	11
Tâches CA désigné(s) .....	11
Tâches CDG SINUS PRIMO INTERVENANT sortie PMA.....	12
Tâches officier évacuation.....	12
Tâches CDG SINUS PRIMO INTERVENANT PRI.....	12
SINUS PRV .....	13
Particularités opérationnelles : .....	13
Schéma de principe : .....	13
Tâches CODIS.....	13
Tâches CDG PRV .....	13

## SDIS de la Marne

Tâches CDG ARCSINUS entrée PRV (chasuble blanche : OFFICIER SINUS) .....	14
Tâches CA désigné(s) .....	14
Tâches CDG SINUS PRIMO INTERVENANT sortie PRV (chasuble blanche : OFFICIER SINUS).....	15
Tâches CDG SINUS PRIMO INTERVENANT sortie PMA (chasuble blanche : OFFICIER SINUS) ...	15
Tâches CDG SINUS PRIMO INTERVENANT PRI (chasuble blanche : OFFICIER SINUS) .....	15
Tâches officier évacuation.....	15
Cas particuliers : prises en compte particulières des policiers, des gendarmes ou des sapeurs-pompiers :.....	15
Glossaire et définitions .....	16

## Présentation du dispositif SINUS

Le dispositif SINUS (Système d'Information NUmérique Standardisé) est un dispositif informatisé permettant d'assurer avec fiabilité le suivi de nombreuses victimes. Le système regroupe des renseignements concernant chaque victime sous un identifiant unique (QR code). Toutes les victimes sont regroupées sous un même événement.

Le dispositif garantit la production en temps réel d'un décompte des victimes, de leur identité et de leur catégorisation. Il permet de réaliser le renseignement des autorités et de tous les services concernés, de manière unifiée. Il facilite l'enquête judiciaire et permet une meilleure information du public et notamment des familles des victimes.

Ce moyen garantit une gestion et une communication de crise de qualité. Il est intégré à la disposition spécifique ORSEC NOVI.

### Principe de fonctionnement :

Le dispositif est constitué, d'une base de données dénommée SINUS, d'une application terrain baptisée ARCSINUS (Application de Recueil et de Coordination SINUS) et des matériels d'exploitation de terrain (bracelets individuels, fiches intermédiaires, douchette, ordinateur portable, clef GSM mobile).

Chaque victime, quelque soit son état, urgence absolue (UA), urgence relative (UR), impliquée (IMP) ou bien décédée (DCD), reçoit un bracelet d'identification et une Fiche Médicale de l'Avant (FMA) ou une fiche intermédiaire. La FMA et la fiche intermédiaire ont strictement la même utilisation. Ce bracelet est muni d'étiquettes détachables portant le même QR code, qui peuvent également être apposés sur les effets personnels des victimes ou éventuellement sur des membres sectionnés. Tous les bracelets sont ensuite scannés à l'aide de la douchette dans l'application terrain ARCSINUS (ordinateur portable). Elles sont ensuite exportées manuellement et de manière continue vers la base de données SINUS (serveur de la zone Est). Une fois les fiches victimes rattachées à l'événement créé sur le portail SINUS, les informations sont alors accessibles à tous les services utilisateurs, en fonction de leur niveau d'habilitation. Elle dresse automatiquement un bilan chiffré et une liste nominative des victimes.

### Complément et consultation des données par les autres services :

Via l'événement créé sur le portail SINUS, tous les services utilisateurs (en fonction des droits dont ils disposent) peuvent consulter et le cas échéant compléter au moyen de leurs propres outils informatiques (ordinateurs et connexion internet), les données saisies initialement.

Les forces de l'ordre sont chargées de la collecte des identités des victimes lorsque les sapeurs-pompiers auront été dans l'impossibilité de le faire. Elles disposent en sus de la possibilité de valider ou non, la consultation de la fiche SINUS par la cellule d'information du public de la préfecture (CIP). Ils veillent également à maintenir ou à lever la mention « orientation service enquêteur » (traitement à part des victimes suspectes d'un acte délictueux).

### Validation des identités :

La validation des identités est du ressort exclusif des forces de l'ordre.

## Les services utilisateurs :

Les services utilisateurs sont :

- La préfecture (dont la Cellule d'Information du Public CIP) ;
- Le service départemental d'incendie et de secours ;
- La direction départementale de sécurité publique ;
- La gendarmerie nationale ;
- L'agence régionale de santé ;
- Le SAMU ;
- Le procureur de la République ;
- Les services de Police Judiciaire.

## Seuil de déclenchement de SINUS :

Le dispositif SINUS est normalement constitué pour la gestion de nombreuses victimes, toutefois compte tenu de la nécessité d'aguerrir les sapeurs-pompiers à son fonctionnement, les seuils de mise en œuvre de SINUS ont été adaptés. Pour les interventions courantes, SINUS est mis en œuvre à partir de 6 victimes. Dans le cadre d'un dispositif NOVI, SINUS est systématiquement mis en œuvre.

## Equipement en matériel :

Les 7 VLCG Départ Immédiat sont équipées d'un kit ARCSINUS comprenant:

- un ordinateur portable avec clef GSM mobile (mode international activable) et clé USB ;
- 1 lecteur de QR code ;
- 30 Bracelets par anneau de 10 ;
- 30 Fiches médicales de l'avant ;
- 30 Fiches intermédiaire SDIS (**partie rouge** : restant autour du cou de la victime – **partie bleu** : fiche navette à destination du CDG ARCSINUS) ;
- carnet de liaison
- des fiches mémento;

**FICHE INTERMEDIAIRE SDIS**  
PARTIE A L'AVANT - RESTANT AUTOUR DU COU DE LA VICTIME

CDI carte PMU:  
Etiquette SINUS:  
NOM - PRENOM:  
Date de naissance:  
Sexe: M / F  
Nationalité:  
EVACUATION:  
G.H.: Vecteur:  
Destination:  
Partie réservée au CDG ARCSINUS: Fiche saisie dans ARCSINUS: \_\_\_\_\_

**FICHE NAVETTE**  
PARTIE A DÉTACHER DU COU ET RETENIR SUR LE CDG S

CDI carte PMU:  
Etiquette SINUS:  
Etiquette SINUS:  
EVACUATION:  
G.H.: Vecteur:  
Destination:  
Partie réservée au CDG ARCSINUS: Fiche saisie dans ARCSINUS: \_\_\_\_\_

CATEGORISATION				ETIQUETTE SINUS
<input type="checkbox"/> DCD	<input type="checkbox"/> UA	<input type="checkbox"/> UR	<input type="checkbox"/> IMP	
SEXE		TRANCHE D'AGE		DATE DE NAISSANCE
Masculin	Féminin	0-24 mois	2-14 ans	Adulte
NOM - PRENOM		ADRESSE		
NATIONALITE:				
EVACUATION:		OBSERVATIONS:		
G.H.:	Vecteur:			
Destination:				
Partie réservée au CDG ARCSINUS: Fiche saisie dans ARCSINUS: _____				

Fiche carnet de liaison

En complément, 5 anneaux de 10 bracelets et 50 fiches intermédiaires SDIS sont mis en réserve dans chaque module PMA et dans chaque VPRV.

De même, un anneau de 10 bracelets et de 10 fiches intermédiaires SDIS sont positionnés dans chaque VSAV afin de pallier au cas particulier des victimes nécessitant une évacuation avant activation de SINUS (cf. ci-après).

L'ordinateur portable servira également pour l'exploitation sur le terrain d'autres documents opérationnels.

Les PC de colonne, le PC de site, le représentant du SDIS au COD ainsi que le CTA-CODIS pourront consulter les données via le portail SINUS au moyen d'accès distinct.

## Doctrine SINUS

La nature des situations opérationnelles pouvant générer de nombreuses victimes sont multiples mais peuvent être regroupées en trois modes de déploiement :

- 1<sup>er</sup> mode: **SINUS au quotidien** à partir de 6 victimes, sans mise en œuvre de PMA ;
- 2<sup>ème</sup> mode: **SINUS NOVI** lors d'interventions nécessitant la mise en œuvre d'un plan NOVI ;
- 3<sup>ème</sup> mode: **SINUS PRV** lors d'interventions nécessitant la constitution d'un ou plusieurs PRV pour favoriser les évacuations rapides (réponse attentat).

## Principe général de mise en œuvre du système SINUS :

Le principe de mise en œuvre de SINUS repose sur 4 phases :

- 1<sup>ère</sup> phase : dénombrement des victimes ;
- 2<sup>ème</sup> phase : catégorisation ;
- 3<sup>ème</sup> phase : identification;
- 4<sup>ème</sup> phase : évacuation (vecteur + destination).

Le **dénombrement** est réalisé par la pose des bracelets sur chaque victime.

La **catégorisation** est réalisée soit par le CA VSAV après avoir passé son bilan au SAMU lors de l'activation au quotidien ou soit par un médecin lors du passage au secrétariat d'entrée du PMA (ou PRV en cas d'attentat).

L'**identification** pourra être réalisée simultanément à la phase de catégorisation si la personne est dans la capacité et souhaite décliner son identité. En cas d'impossibilité d'établir une identité ou pour les personnes décédées, un X sera mentionné dans la rubrique du nom (sans prénom). Pour la prise en charge d'un personnel intervenant (FIS, FDO, SP, SAMU, AASC...), l'identité sera également renseignée en mentionnant un X à la place du nom.

Lorsque la collecte de l'identité aura été impossible, les forces de l'ordre seront compétentes pour renseigner les informations manquantes.

Pour l'**évacuation**, les informations seront renseignées dans SINUS après transmission de la fiche navette (**partie bleu** de la fiche intermédiaire SDIS) au départ des VSAV lors des interventions quotidiennes ou en sortie de PMA (ou PRV en cas d'attentat).

## Cas particulier des victimes nécessitant une évacuation avant activation de SINUS

La mise en œuvre de SINUS ne doit en aucun cas retarder l'évacuation d'une victime en urgence absolue (UA).

Afin d'assurer tout de même leur prise en compte dans le bilan SINUS, un anneau de bracelet est mis à disposition dans chaque VSAV accompagné d'un lot de fiche intermédiaire SDIS.

Le chef d'agrès posera alors un bracelet et remplira la fiche intermédiaire SDIS (**partie rouge** et **partie bleu**). Avant son départ vers un CH, le chef d'agrès donnera la partie navette (bleu) au CDG sur le terrain qui fera ensuite le lien avec le CDG ARCSINUS au moment de l'activation.

### Victime se présentant directement dans un établissement de soin :

Les établissements de santé (ES) sont équipés d'un outil de gestion de victimes dédié au ministère de la santé (**Système d'Information des VICtimes : SIVIC**) et interfacé avec SINUS.

Les victimes se présentant directement dans un centre hospitalier et ne disposant pas de bracelet SINUS seront comptabilisées dans SIVIC (*identification du numéro victime commençant par HP*). L'interfaçage (interconnexion) SINUS/SIVIC complètera le bilan terrain initial (*identification du numéro victime commençant par TR*) réalisé sur SINUS.

## Procédures de mise en œuvre

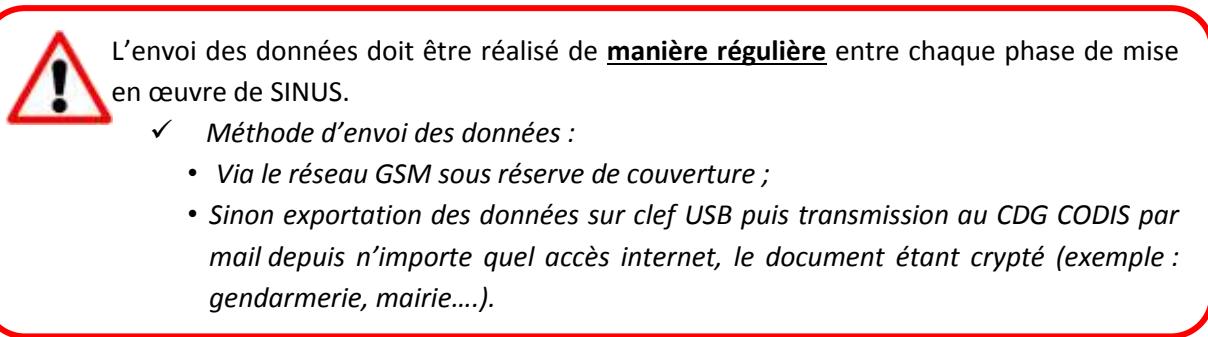
### SINUS au quotidien

#### **Tâches CTA- CODIS**

- Engage un CDG dédié à SINUS (*2<sup>nd</sup> CDG I ou CDG R*) dès l'information de l'activation par le COS ;
- Crée l'évènement SINUS en lien avec le COS ;
- Alerte les services : SAMU, Police / Gendarmerie, Préfecture ;
- Importe les données ARCSINUS sur l'événement SINUS (*manuel portail SINUS CTA-CODIS51*).

#### **Tâches CDG ARCSINUS**

- Désigne un CA ARCSINUS parmi les CA VSAV ;
- Distribue les bracelets et les fiches intermédiaires SDIS au CA désigné ;
- Installe les moyens ARCSINUS (ordinateur portable connecté au moyen de la clef GSM mobile et douchette) dans sa VL ou au PRV (cf. manuel ARCSINUS) ;
- Contacte le CDG CODIS pour la création de l'événement ;
- Récupère la souche des bracelets déjà posés ;
- Donne le carnet de liaison au CA désigné pour collecte des informations (étiquette SINUS, catégorisation et identité) ;
- Scanne les étiquettes (individuellement ou par anneau) pour création des fiches ;
- Va récupérer auprès du CA désigné les fiches de liaison complétées ;
- Scanne les étiquettes et renseigne ARCSINUS ;
- Récupère les fiches navette (**partie bleu**) ;
- Scanne les étiquettes et complète les destinations et vecteurs d'évacuation ;



#### **Tâches CA désigné**

- Récupère les bracelets par anneau de 10 et les Fiches intermédiaires SDIS auprès du CDG ARCSINUS;
- Pose un bracelet et une fiche à chaque victime (y compris les DCD)
  - Colle 2 étiquettes sur la fiche aux emplacements prévus ;
  - Complète et récupère la fiche navette des DCD ;
- Fait remplir par les autres CA les informations de la fiche (**partie rouge**) ;
- Collecte les informations (des UA - UR et IMP) au moyen du carnet de liaison ;
- Transmet les fiches navettes (**partie bleu**) une fois complétées (destination et vecteur de transport) au CDG ARCSINUS ;
- Soutient le CDG ARCSINUS.

## Tâches des CA VSAV

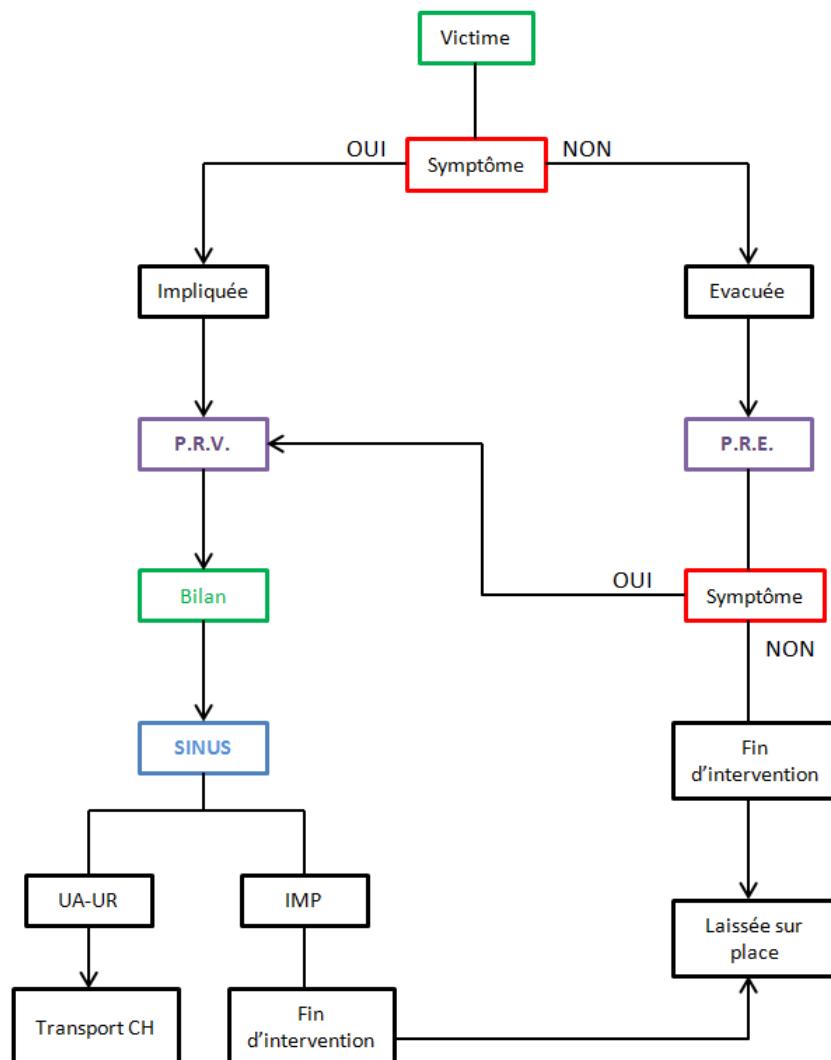
- Collent une étiquette du bracelet sur chaque feuillet de la fiche bilan (voir avec tablette ?) ;
- Effectuent le bilan des victimes et renseignent la fiche bilan VSAV;
- Procèdent au remplissage des Fiches intermédiaires SDIS (**partie rouge**);
- Transmettent le bilan au SAMU (si absence de SMUR) ;
- Procèdent au remplissage de la fiche navette (**partie bleu**) ;
- Vérifient avant de quitter les lieux de l'intervention que les victimes sont porteuses de bracelets et fiches ;
- Reportent le numéro du bracelet SINUS dans la partie victime du CRSS.

## Cas particulier des interventions avec nombreux impliqués (feux urbains train, AVP bus ...)

Il faut parvenir à dissocier les évacués des impliqués :

- Les **impliqués** seront les personnes ayant bénéficié d'un **bilan** sapeur-pompier (regroupés sur un P.R.V.), même a minima (mesure carboxyhémoglobine au RAD 57) et donc équipés d'un bracelet SINUS.
- Les évacués (regroupés sur un P.R.E.) ne seront pas équipés de bracelet SINUS.

**Schéma de principe**

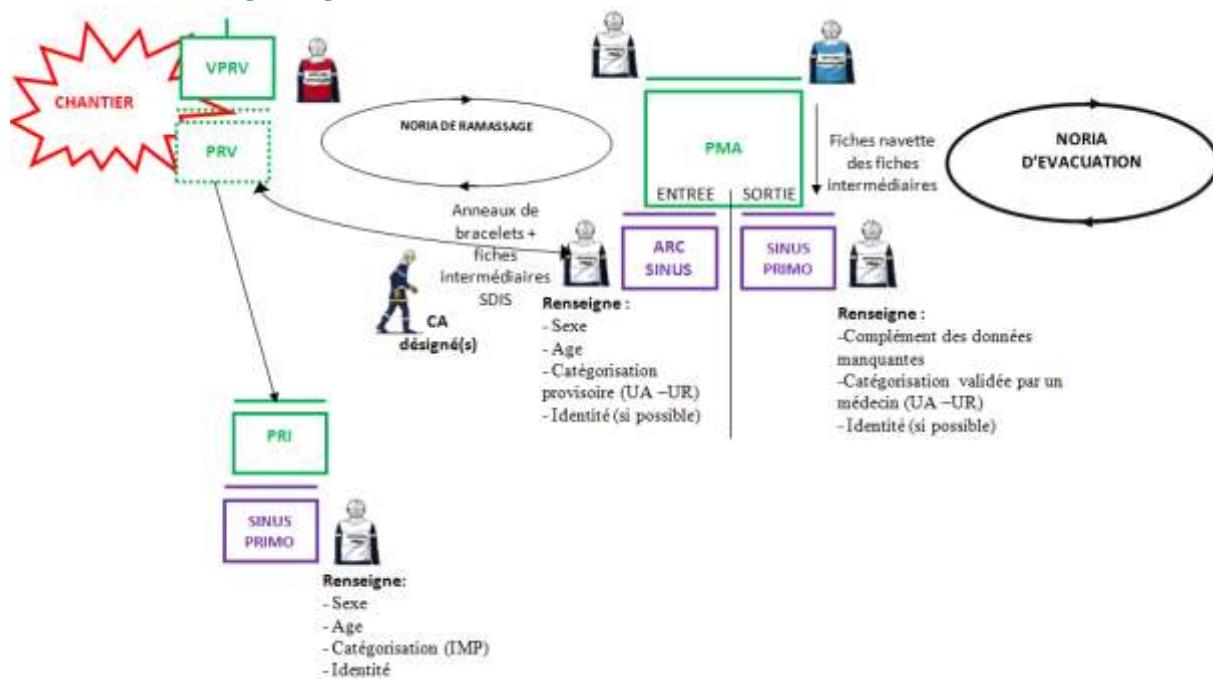


## SINUS PMA

### Particularités opérationnelles :

- Passage des victimes vers d'éventuel(s) PRV puis effacement des PRV ;
- PMA constitué ;
- Le CDG ARCSINUS se positionne au niveau du secrétariat d'entrée du PMA ;
- Gestion « individualisée » des victimes catégorisées, évacuation possible en convoi.

### Schéma de principe :



### Tâches CDG CODIS

- Crée l'évènement SINUS dès la notion de nombreuses victimes (NOVI) ;
- Alerte les services : SAMU, Police / Gendarmerie, Préfecture ;
- Importe régulièrement les données ARCSINUS sur l'événement SINUS.

### Tâches officier ramassage

- Procède à un premier bilan provisoire des victimes : nombre et gravité des victimes (DCD, UA, UR et impliqués) ;
- Transmet l'information au COS et au CDG ARCSINUS dès leur arrivée.
- Si la situation le permet, fait compléter les premiers renseignements lorsque la fiche intermédiaire SDIS est posée.

### Tâches CDG PMA

- S'assure du remplissage de la fiche intermédiaire à l'entrée du PMA et de sa saisie dans ARCSINUS auprès du CDG ARCSINUS entrée.

**Tâches CDG ARCSINUS entrée PMA (chasuble blanche : OFFICIER ARCSINUS)**

- |  |  |
|--|--|
| <b>Dénombrement</b>                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Distribue les bracelets (par anneau de 10) et les fiches intermédiaire SDIS (par paquet de 10) à un CA désigné de l'avant ;</li> <li>• Installe ARCSINUS (ordinateur portable connecté au moyen de la clef GSM mobile et douchette) au niveau du secrétariat d'entrée du PMA ;</li> <li>• Rend compte au CDG CODIS de l'activation de ARCSINUS et informe le COS ;</li> <li>• Récupère la souche de l'anneau ;</li> <li>• Redonne un anneau et des fiches au CA désigné ;</li> <li>• Scanne la souche de chaque anneau pour création des fiches ;</li> <li>• Exporte régulièrement les données ;</li> </ul> |
| <b>Catégorisation des DCD</b>                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une fois la pose des bracelets terminée sur toutes les victimes, fait récupérer la partie fiche navette des victimes DCD ;</li> <li>• Scanne chaque étiquette ;</li> <li>• Saisie les informations sur ARCSINUS</li> <li>• Exporte régulièrement les données</li> </ul>   |
| <b>Catégorisation et Identité des UA et UR</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• A l'arrivée d'une victime au PMA, en lien avec le CDG PMA, fait remplir ou compléter la fiche intermédiaires SDIS (<b>partie rouge</b>) au secrétariat d'entrée (ARCSINUS) ;</li> <li>• Simultanément, scanne l'étiquette et complète le sexe, l'âge, la catégorisation définie par le médecin-chef PMA et l'identité si possible ;</li> </ul>  |

**Tâches CA désigné(s)****A L'AVANT :**

- |                               |   |
|-------------------------------|---|
| <b>Catégorisation des DCD</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Récupère les bracelets (par anneau de 10) et les fiches intermédiaires SDIS auprès du CDG ARCSINUS à l'entrée du PMA ;</li> <li>• Pose un bracelet et une fiche <b>à chaque victime</b> à l'avant et/ou au(x) PRV en collant les étiquette dans chaque emplacement prévu ;</li> <li>• Redonne la souche de l'anneau au CDG ARSINUS et en récupère un nouveau ainsi que des fiches intermédiaires ;</li> <li>• Une fois la pose des bracelets et fiches terminées, va récupérer les fiches navette (<b>partie bleu</b>) des victimes DCD :           <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ remplit les informations (catégorie d'âge, sexe) et coche la catégorisation DCD ;</li> </ul> </li> <li>• Rend les fiches navette des victimes DCD au CDG ARCSINUS.</li> <li>• Soutient le CDG ARCSINUS à l'entrée du PMA</li> </ul> |
|-------------------------------|---|

**AU PRI :**

- Soutient le CDG SINUS.

**Tâches CDG SINUS PRIMO INTERVENANT sortie PMA****Evacuation**

- Installe un SINUS PRIMO INTERVENANT (ordinateur portable connecté directement au portail SINUS) au niveau du secrétariat de sortie du PMA ;
- A l'évacuation d'une victime, récupère et conserve la fiche navette de la fiche intermédiaire SDIS (**partie bleu**) ;
- Scanne l'étiquette de la fiche navette, met à jour la catégorisation si besoin, renseigne les données manquantes, le vecteur de transport et la destination définie par le médecin-chef évacuation

**Tâches officier évacuation**

- S'assure du remplissage de la FMA à la sortie du PMA ;
- Fait détacher et transmettre la fiche navette de la FMA au CDG SINUS PRIMO à la sortie du PMA pour la saisie des informations.

**Tâches CDG SINUS PRIMO INTERVENANT PRI**

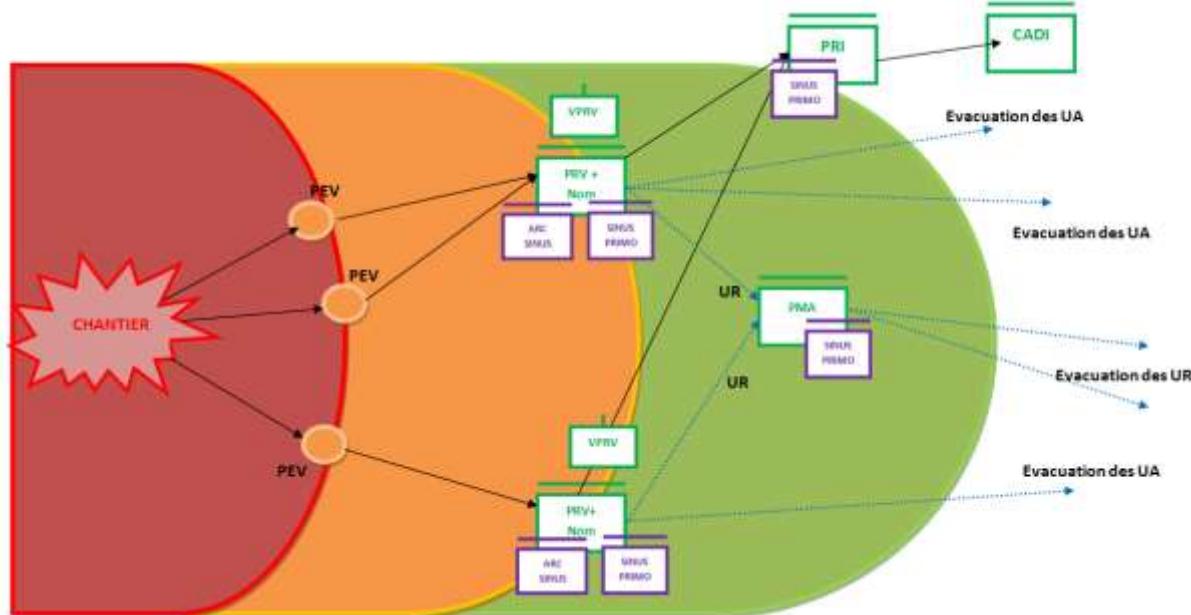
- Installe un SINUS PRIMO INTERVENANT (ordinateur portable connecté au moyen de la clef GSM mobile et douchette) au niveau de l'entrée du PRI ;
- S'assure que chaque impliqué soit équipé d'un bracelet ;
- Saisie dans SINUS PRIMO INTERVANT les données sur tous les impliqués (ou utilise les fiches intermédiaires en attendant la mise en œuvre de SINUS)

## SINUS PRV

### Particularités opérationnelles :

- Constitution d'un ou plusieurs PRV, équipé d'ARCSINUS en entrée et SINUS PRIMO en sortie, pour favoriser des évacuations rapides des UA et EU (Extrême Urgence) ;
- Les UR seront dirigées vers un PMA équipé seulement d'un secrétariat de sortie (SINUS PRIMO INTERVENANT) ;
- Gestion « groupée » des victimes catégorisées, évacuation en convoi.

### Schéma de principe :



### Tâches CODIS

- Crée l'événement SINUS au déclenchement de l'intervention ;
- Alerte les services : SAMU, Police / Gendarmerie, Préfecture ;
- Importe régulièrement les données des différents ARCSINUS sur l'événement SINUS.

### Tâches CDG PRV

- Désigne un CA pour rechercher un endroit où constituer le PRV entre la zone contrôlée et de soutien en lien avec le COPG ou COIS :
  - Caractéristique d'un PRV :**
    - Proximité
    - Accessibilité
    - Sécurité
    - Ergonomie
- Organise son PRV avec entrée/sortie et zonage UA/UR ;
- S'assure du remplissage de la Fiche intermédiaire SDIS à l'entrée du PRV et de sa saisie dans ARCSINUS auprès du CDG ARCSINUS entrée.

### Tâches CDG ARCSINUS entrée PRV (chasuble blanche : OFFICIER SINUS)

- |                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| <b>Dénombrement</b>               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Distribue les bracelets (par anneau de 10) et les fiches intermédiaires SDIS (par paquet de 10) à un CA désigné au PRV ;</li> <li>• Installe ARCSINUS (ordinateur portable connecté au moyen de la clef GSM mobile et douchette) au niveau du secrétariat d'entrée du PRV ;</li> <li>• Rend compte au CDG CODIS de l'activation de ARCSINUS et informe le COS ;</li> <li>• Récupère la souche de l'anneau ;</li> <li>• Redonne un anneau et des fiches au CA désigné ;</li> <li>• Scanne la souche de chaque anneau ;</li> <li>• Exporte régulièrement les données ;</li> </ul> |
| <b>Catégorisation et Identité</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• A l'arrivée d'une victime au PRV, en lien avec le CDG PRV, fait remplir ou compléter la Fiche au secrétariat d'entrée (ARCSINUS) ;</li> <li>• Simultanément, scanne l'étiquette et complète le sexe, l'âge, la catégorisation définie par le médecin-chef PRV et l'identité si possible.</li> </ul>   |

**L'accès aux victimes DCD, en zone d'exclusion, ne se fera qu'après accord des forces de l'ordre.**

- |   |   |
|---|---|
| <b>Dénombrement et Catégorisation des DCD</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Distribue des bracelets et <b>le carnet de liaison</b> au CA désigné qui se rend sur l'avant ;</li> <li>• Récupère les fiches de liaison des victimes DCD, scanne chaque étiquette et saisie les informations sur ARCSINUS.</li> </ul> |
|---|---|

### Tâches CA désigné(s)

#### AU PRV :

- Récupère les bracelets (par anneau de 10) et les fiches intermédiaires SDIS auprès du CDG ARCSINUS à l'entrée du PRV ;
- Pose un bracelet et une fiche au PRV ou dès que la victime est accessible ;
- Redonne la souche de l'anneau au CDG ARCSINUS et en récupère un nouveau ainsi que des fiches jusqu'à ce que toutes les victimes soit équipées d'un bracelet et d'une fiche ;

**L'accès aux victimes DCD, en zone d'exclusion, ne se fera qu'après accord des forces de l'ordre.**

- |                               |   |
|-------------------------------|---|
| <b>Catégorisation des DCD</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• récupère des bracelets et le carnet de liaison auprès du CDG ARCSINUS et se rend sur l'avant : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pose un bracelet à chaque victime DCD ;</li> <li>▪ Colle une étiquette sur la fiche de liaison, remplit les informations (catégorie d'âge, sexe) et coche la catégorisation DCD ;</li> </ul> </li> <li>• Rend les fiches de liaison des victimes DCD au CDG ARCSINUS.</li> </ul> |
|-------------------------------|---|

#### AU PRI :

- Soutient le CDG SINUS PRIMO.

**Tâches CDG SINUS PRIMO INTERVENANT sortie PRV (chasuble blanche : OFFICIER SINUS)**

**Evacuation UA  
PRV**

- Installe un SINUS PRIMO INTERVENANT (ordinateur portable connecté au moyen de la clef GSM mobile et douchette) au niveau du secrétariat de sortie du PRV ;
- A l'évacuation d'une victime UA vers un CH, récupère la fiche navette de la fiche intermédiaire SDIS (partie bleu) ;
- Scanne l'étiquette et met à jour la catégorisation si besoin, renseigne les données manquantes, le vecteur de transport et la destination définie par le médecin-chef évacuation.
- Pour les victimes UR transférées vers le PMA, laisse la fiche navette sur la victime.

**Tâches CDG SINUS PRIMO INTERVENANT sortie PMA (chasuble blanche : OFFICIER SINUS)**

**Evacuation UR  
PMA**

- Installe un SINUS PRIMO INTERVENANT (ordinateur portable connecté au moyen de la clef GSM mobile et douchette) au niveau du secrétariat de sortie du PMA ;
- A l'évacuation d'une victime UR vers un CH, récupère et conserve la fiche navette de la FMA de la fiche intermédiaire SDIS (partie bleu), met à jour la catégorisation si besoin, renseigne les données manquantes, le vecteur de transport et la destination définie par le médecin-chef évacuation.

**Tâches CDG SINUS PRIMO INTERVENANT PRI (chasuble blanche : OFFICIER SINUS)**

- Installe un SINUS PRIMO INTERVENANT (ordinateur portable connecté au moyen de la clef GSM mobile et douchette) au niveau de l'entrée du PRI ;
- S'assure que chaque impliqué soit équipé d'un bracelet ou en pose un le cas échéant ;
- Saisie dans SINUS PRIMO INTERVANT les données sur tous les impliqués.

**Tâches officier évacuation**

- S'assure du remplissage de la FMA à la sortie du PMA ;
- Transmet la fiche navette de la FMA au CDG SINUS PRIMO sortie pour la saisie des informations.

**Cas particuliers : prises en compte particulières des policiers, des gendarmes ou des sapeurs-pompiers :**

Le circuit d'évacuation est obligatoirement court vers un centre hospitalier préalablement identifié par un médecin en liaison avec le DSM : il n'y a ni passage au PRV ni au PMA ni régulation par le CRAA15 qui est informé des évacuations auxquelles il a été procédé.

**Un vecteur réservé est dédié à cette mission (VSAV), couvert par la fonction SSO. Ce vecteur doit être remplacé autant que de besoin si le vecteur initial évacue un personnel.**

L'identité et le nombre des personnels blessés ne doivent à aucun moment être divulgués.

## Glossaire et définitions

Victimes : DCD, blessés légers, blessés graves et impliqués (cf doctrine Ident victime attentat) ;

ARCSINUS : Application de Recueil et de Coordination Système d'Information Numérique Standardisé

ARS : Agence Régionale de Santé

CA : Chef d'Agrès

CADI : Centre d'Accueil Des Impliqués

CDC : Chef De Colonne

CDG : Chef De Groupe

CTA : Centre de Traitement de l'Alerte

CIP : Cellule d'Information du Public

CIC : Centre d'Information et Commandement (de la Police)

COD : Centre Opérationnel Départemental

CODIS : Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours

COIS : Commandant des Opérations d'Intervention Spécialisée

COPG : Comandant des Opérations de Police et de Gendarmerie

CORG : Centre Opérationnel et de Renseignements de la Gendarmerie

COS : Commandant des Opérations de Secours

DCD : Décédé

DSI : Directeur des Secours Incendie

DSM : Directeur des Secours Médicaux

EU : Extrême Urgence

FMA : Fiche Médicale de l'Avant

IMP : Impliqué

ORSEC : Organisation de la Réponse de Sécurité Civile

PEV : Point d'extraction des Victimes

PMA : Poste Médical Avancé

PRI : Point de Rassemblement des Impliqués

PRV : Point de Rassemblement des Victimes

NOVI : NOmbreuses VIctimes

PC : Poste de Commandement

SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours

SINUS : Système d'Information Numérique Standardisé

SIVIC : Système d'Information des VIctimes

SSO : Soutien Sanitaire Opérationnel

UA : Urgence Absolue

UR : Urgence Relative

VLCG : Véhicule de Liaison Chef de Groupe

VSAV : Véhicule de Secours et Assistance aux Victimes

VPRV : Véhicule Point de Rassemblement des Victimes

